

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 42 (1962)  
**Heft:** 3: Législations sociales et intégration européenne

**Artikel:** Le problème social français  
**Autor:** Romeuf, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887563>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE PROBLÈME SOCIAL FRANÇAIS

par Jean Romeuf

Directeur de l'Institut d'Observation Économique

Si la France compte, à l'étranger aussi bien que dans ses frontières, tant de détracteurs nous n'avons peut-être pas lieu de nous en inquiéter outre-mesure : cela prouve qu'elle existe encore et n'est pas ce parc d'agrément, vestige d'un passé glorieux, que d'aucuns prétendent.

Sa présence matérielle est tellement certaine que la France joue, sans peut-être qu'il en soit pris encore conscience ici et là, le rôle d'arbitre dans les conflits diplomatiques et financiers mondiaux.

Cette affirmation peut paraître paradoxale en première analyse, elle l'est beaucoup moins à l'étude attentive de l'histoire diplomatique de ces dernières années. Et, pour qui suit le développement de certains conflits latents, la France apparaît comme l'arbitre indispensable... arbitre qui pourrait d'ailleurs retirer les marrons du feu, s'il a les défauts et les vertus nécessaires.

Les ennemis de notre pays ne s'y trompent pas d'ailleurs et ceux qu'il a aux États-Unis tendent beaucoup moins à restreindre les investissements chez nous pour des raisons idéologiques ou parce que nous les utilisons mal que parce que nous les utilisons trop bien.

Certes, tout est loin de marcher à la perfection dans notre système économique et les problèmes à résoudre sont nombreux; mais peut-être les arbres pourris cachent-ils trop facilement la forêt de bois sains.

Les arbres pourris paraissent d'ailleurs essentiellement provenir de malentendus sociaux et d'une certaine inadaptation de notre système social aux conditions économiques actuelles.

\* \* \*

Il semble, tout d'abord, que si les salariés manifestent le désir logique de bénéficier au maximum des possibilités offertes par le progrès technique réalisé au cours de ces dernières années, leur comportement au travail n'y conduit guère.

Si le travail est consciencieusement fait, il prend trop souvent l'aspect d'une tâche sans intérêt dont on se débarrasse dès que possible : peu d'enthousiasme à faire des heures supplémentaires et absentéisme de fin de vacances sont des signes qui ne trompent pas.

Là nous trouvons une contradic-

tion apparente : désir certain de se procurer des biens de consommation et effort aussi réduit que possible pour réaliser ce désir.

Nous sommes en droit de penser qu'il convient surtout de chercher les raisons de ce manque de dynamisme de la classe ouvrière dans deux éléments de notre système économique et social :

a) les difficultés de s'élever socialement autrement que par des concours à l'âge où ils sont encore possibles;

b) le sentiment qu'un peu plus de travail n'apportera pas une amélioration suffisante du niveau de vie.

Bertrand de Jouvenel, qu'on ne saurait suspecter d'être un esprit démagogue, disait au cours d'une conférence à la traditionaliste Société d'Économie Politique à propos de la promotion ouvrière :

« ... Le plus inquiétant, c'est la stabilité du personnel de commandement. Il y a les petites affaires familiales où le commandement s'hérite de père en fils ou, comme dans les métiers de l'ancienne France, de père en gendre. Et il y a les affaires importantes où les postes de commandement sont réservés aux diplômés des grandes écoles, qui, même



Plaisirs concrets (Cartier Bresson, Magnum).

lorsqu'ils ne sont pas issus exclusivement d'une couche sociale, y sont naturalisés par leur formation et leur incorporation. »

« Aucun débouché n'est offert aux énergies populaires. L'ouvrier français ne peut pas se dire qu'il a un fauteuil d'administrateur dans sa musette : ouvrier il est, ouvrier il restera toute sa vie. Sa seule promotion possible est au rang de contremaître, qui le sépare de ses camarades et l'enferme dans le cul-de-sac d'une condition métisse. »

L'ouvrier, dont les espoirs d'élévation sociale paraissent faibles, ne voit pas non plus l'intérêt de travail supplémentaire qui ne saurait lui apporter des satisfactions suffisantes sur le plan matériel ou de l'avancement, qui ne lui en procurera pas beaucoup plus en raison de l'écrasement de la hiérarchie.

Si nous prenons le cas d'un ouvrier parisien, relativement bien payé (disons 4 NF de l'heure), une heure supplémentaire (1<sup>re</sup> tranche) lui

rapportera 5 NF. Il lui en faudra une pour se payer une livre de beurre, 100 pour se payer un complet ou un vélosolx, et 8 ou 900 pour acheter une petite voiture.

La livre de beurre supplémentaire ne saurait justifier une heure de travail lorsque l'équilibre alimentaire est atteint et on conçoit que le faible pouvoir d'achat horaire conduise plutôt celui qui gagne moyennement sa vie à sacrifier son gain quotidien (absentéisme) à des plaisirs concrets qu'à faire des heures supplémentaires, si des raisons familiales n'y poussent pas.

Du point de vue purement financier, le passage à la maîtrise procurera généralement et mensuellement la moitié d'un costume ! Ce n'est donc que l'aspect social qui peut conduire à désirer le poste.

On conçoit alors que l'idéal de l'ouvrier moyen d'une grande entreprise ne soit ni de faire des heures supplémentaires ni d'avancer ; mais plutôt de travailler dans une petite

maison où les conditions de travail sont un peu différentes et souvent plus intéressantes, surtout s'il y a rapport normal avec le public.

On voit ainsi, assez paradoxalement, les meilleurs ouvriers déserteur la production proprement dite pour les services d'entretien (plomberie, garage, etc.).

Si l'ouvrier se satisfait du travail en usine, il désire des garanties, comme son patron, il désire non seulement du travail assuré, mais la stabilité de son emploi. Il tend à devenir ajusteur « chez Citroën » comme d'autres surnuméraires des postes. Aussi bien, de temps à autre, assiste-t-on à des efforts des syndicats ouvriers pour que soit protégée une industrie quelconque, non parce qu'elle revêt une importance économique, mais parce qu'elle « fait vivre » des hommes. A ce compte là, Sauvy l'a fait remarquer il y a bien longtemps, les diligences existaient encore si cet état d'esprit avait régné il y a un siècle.

L'employé, qui gagne généralement moins que l'ouvrier, à qualification comparable, et pour qui l'avancement s'avère encore moins facile, fait son travail, sans doute, mais tend à se désintéresser totalement de travaux supplémentaires, dont le résultat financier est pratiquement nul, ou de cours professionnels qui n'ouvrent généralement que des perspectives limitées.

Effectuant consciencieusement son travail, l'employé se désintéresse totalement de sa raison d'être. Gagnant peu, il cherche à « resquiller » des vacances, des primes ou de petits avantages.

C'est ainsi qu'actuellement les employés de grandes entreprises risquent de tuer la poule mauvaise nourricière : heures et jours d'ouverture ne dépendent plus des besoins de la clientèle; mais des désirs du personnel : aucun commerce n'est viable dans ces conditions; mais peut-on raisonnablement reprocher à un homme qui gagne 300 NF ou 400 NF par mois d'estimer qu'il a droit au repos de midi à quatorze heures et le samedi matin? N'a-t-il pas le droit aussi d'estimer que l'heure supplémentaire qui, à lui, ne procurera qu'une demi-livre de beurre, n'est pas intéressante?

Autre conséquence du faible salaire horaire : l'ouvrier ne cherche pas à gagner assez pour le ménage, comme il le fait aux États-Unis par exemple, puisqu'il est pratiquement impossible que surcroît de travail ou avancement permette une vie décente, la femme restant à la maison.

Lorsque cela est possible, la femme travaille donc également : le ménage effectue seize heures de travail par jour à deux et peut alors vivre normalement. Les heures marginales et une faible augmentation de salaires présentent encore moins d'intérêt relatif, aussi l'absentéisme est-il particulièrement élevé chez les jeunes ménages salariés, malgré des besoins proportionnellement importants.

### Un pouvoir d'achat insuffisant

Ces considérations nous conduisent à estimer que l'« immobilisme » salarial résulte plus particulièrement d'un pouvoir d'achat insuffisant.

Il faudrait, plus exactement, dire un pouvoir d'achat direct insuffisant.



*Combien d'heures pour une livre de beurre supplémentaire? (Cartier Bresson, Magnum).*



*Payé un peu moins, le célibataire reste souriant (Jean Mohr).*

Il est, en effet, permis de penser que l'essentiel des difficultés sociales de la France provient de ce que l'immense effort social fait dans ce pays n'a pu encore être absorbé par notre système économique ce qui crée et des déséquilibres économiques et des incompréhensions entre patrons et salariés.

Il est d'une part certain que la masse globale des salaires a augmenté depuis 1938 plus que le niveau général de l'activité.

Le patronat n'a donc pas tort lorsqu'il déclare qu'un effort incontestable a été fait au bénéfice des travailleurs, et que, toutes choses égales, le travail est relativement plus rémunéré qu'avant-guerre.

En face de cette thèse, effectivement solide et vérifiable, nous trouvons celle des salariés, tout aussi solide et vérifiable et qui présente les faits sous un jour pratiquement inverse.

Il suffit, en effet, de se reporter

aux études sur les variations du pouvoir d'achat pour constater que, si quelques pères de famille provinciaux bénéficient d'une situation sensiblement améliorée par rapport à ce qu'elle était avant-guerre, le célibataire parisien a tout juste retrouvé, maintenant, le pouvoir d'achat mensuel dont il disposait en 1938.

Pour ce faire, il est d'ailleurs nécessaire, paradoxalement à l'ère des congés payés et du scooter, qu'il consacre plus de temps au travail, l'heure de travail rapportant, toutes choses égales et à Paris, encore moins qu'il y a vingt ans.

Que deux thèses contradictoires puissent être également basées sur des faits exacts, démontre qu'il y a quelque chose de faussé dans notre système économique et social, quelque chose qui ne saurait durer dans le temps.

\*  
\* \*

Il y a d'abord, bien entendu, la péréquation qui s'est faite entre individus : on paie un peu moins le célibataire pour payer un peu plus le chef de famille, un peu moins le Parisien pour payer un peu plus le provincial, ce qui est sans doute équitable mais présente, par ailleurs, quelques inconvénients que nous allons examiner ci-après.

Mais, compte tenu de cette péréquation, il reste que dans l'ensemble, même avec la remontée provinciale et celle des revenus familiaux, le salarié moyen perçoit environ 15 p. 100 de plus qu'en 1938 à travail égal; le patron, lui, en verse 60. Où passe la différence?

Sans doute n'y-a-t-il là aucun mystère. Cette différence sert à payer notre système social, ce qui est fort bien ou, plutôt, serait fort bien si ce système social avait été construit peu à peu sagement, de façon raisonnée et par l'affectation progressive à ces besoins sociaux des revenus gagnés par la productivité.

Dans ce cas, il ne se produirait certainement ni les malentendus ni les malaises que nous connaissons depuis vingt ans, tout simplement parce qu'on a inversé le problème.

Notre système social a été mis en place avant qu'on se préoccupe de le payer et sans même que nul ait réfléchi à la façon dont il serait payé.

Dans le même temps qu'on incite l'ajusteur parisien à des dépenses de type nouveau (vacances par exemple), dans le même temps qu'on

lui propose des biens auxquels il n'aurait pu même penser il y a vingt ans, comme la petite voiture ou à défaut, le scooter, la machine à laver pour sa femme, la télévision ou un poste de radio, sans parler de tous les biens d'équipement ménager pour lesquels les différentes firmes se font une concurrence acharnée, dans ce même temps donc on lui diminue la somme dont il peut disposer librement.

Il n'est besoin que d'un peu de logique pour comprendre qu'on ne pouvait tout faire à la fois et qu'une politique de choix — ou de mesure — s'imposait.

Il est bien que l'ouvrier parisien soit mieux soigné qu'il ne l'était précédemment; mais, si on l'oblige à « consommer » du médecin sur ses revenus antérieurs, comment veut-on qu'il puisse, matériellement, s'adapter en même temps à un niveau de vie supérieur?

L'inverse serait plus vraisemblable... et est des plus probable.

L'ajusteur est soigné mais loge dans des conditions effrayantes; il a peut-être un scooter mais mange moins bien qu'il y a vingt ans; il va en vacances mais s'habille moins bien et il a dû renoncer à bien des petites satisfactions et bien des petites dépenses qui font l'agrément de la vie.

Cela on le trouve, on le photographie, si on veut s'en donner la peine, aussi bien dans les statistiques que dans les différentes enquêtes menées ici et là par les uns et les autres.

L'amélioration qualitative de la nourriture du Français moyen, elle-même, n'infirmes nullement ce fait.

On compte un peu sur la repasseuse dentellière, particulièrement défavorisée avant-guerre, pour utiliser l'amélioration de son pouvoir d'achat à l'acquisition de biens d'équipement. Mais pour aussi substantielle que soit l'augmentation de son salaire relatif, cela ne mène pas loin.

Elle gagne aujourd'hui environ cent fois plus qu'en 1938, mais cela représente moins de 200 francs de l'heure : il lui faut plus de quatre mois de travail pour payer une machine à laver de type ordinaire.

Elle classe encore ces biens dans le domaine des rêves et préfère se nourrir et s'habiller mieux. C'est grâce à elle et à ses semblables que la consommation de viande, en France, a augmenté de 50 p. 100 environ en dix ans, tandis que celle de pain baissait de 6 à 7 p. 100.

On a, évidemment, augmenté assez sensiblement le pouvoir d'achat des familles; mais, si on l'a fait, c'est justement pour leur permettre d'élever mieux leurs enfants : il ne faut donc pas s'étonner si une partie importante des revenus ainsi redistribués sert plus facilement à acheter des layettes ou des sucres d'orge que des scooters.

Il ne faut pas s'en étonner; mais il faut aussi constater que notre industrie ignore encore souvent ce transfert de revenus.

Au total, en quinze ans, on a réussi à créer un monde économiquement absurde, ce qui est à l'origine des conflits et des malentendus, entre les deux parties intéressées, incontestablement sincères l'une et l'autre.

Le sociologue est insatisfait. L'économiste compte sur la vitalité exceptionnelle de la France pour que cette économie factice engendre de beaux lendemains.

Jean ROMEUF

*Le tandem, une espèce qui tend à disparaître, remplacée par le scooter (Cartier Bresson, Magnum).*

